

ACTU' ASSISES



Juin 2013

n°4

Ça bouge aux Assises !

Une plénière d'ouverture dynamisée afin de faire le bilan des deux années passées dans l'univers des déchets, une participation renforcée d'intervenants internationaux, une séance plénière conclusive pour formuler des propositions pour l'avenir... Le rendez-vous des Assises des Déchets de Nantes les 2 et 3 octobre est prometteur. En témoignent les contributions proposées dans cette 4^{ème} lettre d'information, qu'il s'agisse de celle du Ministre autrichien de l'environnement, de celle de la fédération Les Amis de la Terre Europe ou encore de l'éclairage du débat proximité/industrialisation en matière de recyclage par le pilote de cet atelier.

Retrouvez la liste complète
des intervenants aux
12^e Assises des Déchets sur :
www.assises-dechets.org



SOMMAIRE

-  Assises des Déchets 2013 : plus actives, plus réactives, plus participativesp2
Interview d'Estelle SANDRÉ-CHARDONNAL
Chef du service des risques naturels et technologiques
DREAL Pays de la Loire
-  Le succès du recyclage en Autriche : analysep4
Interview de Nikolaus BERLAKOVICH
Ministre de l'environnement
Autriche
-  Proximité contre industrialisation ?
Les réponses du terrain..... p6
Interview d'Elise THETARD-HENRY & Johann LECONTE
Groupes Paprec & Eco-Emballages
-  Recyclage en Europe : peut (et doit) mieux faire ! p7
Interview des Amis de la Terre Europe
-  Pré-programme.....p8
-  Ils parlent des Assises.....p9



Assises des Déchets 2013 : plus actives, plus réactives, plus participatives

SÉANCE PLENIÈRE 4 :
Défis à relever et propositions pour l'avenir
Jeudi 3 octobre 2013, 14h



Estelle Sandré-Chardonnal

Chef du service des risques naturels et technologiques
DREAL Pays de la Loire

Mme Sandré-Chardonnal, secrétaire général adjoint de l'association des Assises nationales des Déchets et pilote de la séance plénière conclusive des Assises nous apporte sa vision des débats et nous fait découvrir les coulisses de cette 12^e édition.

Comment se préparent les Assises des Déchets?

Depuis plus de vingt années maintenant, la DREAL Pays de la Loire, qui assure également le secrétariat général de l'association des Assises nationales des Déchets, participe activement à la préparation des Assises des Déchets, en animant le comité de pilotage de la manifestation. Pour cette nouvelle édition, comme pour les autres, le travail au sein de ce comité de pilotage a été engagé en début d'année 2012, c'est-à-dire dès la fin de la précédente édition. Les premières réunions du comité, sous la coordination de la DREAL Pays de la Loire et plus particulièrement du service des risques naturels et technologiques, ont permis aux partenaires de la manifestation d'arrêter les thématiques qui seront traitées au sein des plénières et ateliers des Assises, de définir les pilotes chargés de leur préparation et la liste des intervenants correspondants.

Cette année, les thématiques choisies couvriront des sujets très généraux, par exemple la prévention ou le recyclage, mais aussi des sujets plus spécifiques concernant certains gisements de déchets, comme les déchets du bâtiment ou les déchets organiques.

Comme à l'accoutumée, ce sont des sujets à la fois de fond et d'actualité qui rythmeront les débats des plénières et des ateliers. Nous aurons également de nouveau en 2013 un panel d'intervenants de haut niveau, la ministre de l'Écologie, le président de la FNADE, le président de l'Association des Maires de France et beaucoup d'autres...

Quelles sont les grandes nouveautés de l'édition 2013 ?

Les Assises sont un rendez-vous très attendu par les acteurs du secteur des déchets, qui aiment s'y retrouver tous les deux ans. Malgré le caractère rôde de la manifestation, nous avons à cœur d'y apporter sans cesse de l'innovation.

Ainsi, le comité de pilotage a voulu cette année que la formule soit revue : l'organisation des débats est désormais construite autour d'une première plénière d'ouverture qui fera un point de situation, en s'attardant notamment sur les enseignements à tirer du plan déchet 2009-2013, et d'une plénière de clôture destinée à revenir sur les principaux échanges des débats de cette nouvelle édition, et à formuler des propositions pour l'avenir.



suite page 3



Assises des Déchets 2013 : plus actives, plus réactives, plus participatives

Suite

Estelle Sandré-Chardonnal

Chef du service des risques naturels et technologiques
DREAL Pays de la Loire

Cette dernière plénière, qui réunira tous les grands acteurs du monde des déchets, est d'ailleurs directement pilotée par le service des risques naturels et technologiques de la DREAL des Pays de la Loire.

Autre nouveauté importante, qui témoigne de l'ouverture des Assises, le pilotage des débats, qui était généralement dévolu au réseau des DREAL ou aux partenaires publics à l'instar de l'ADEME et de l'ASN, de l'ANDRA et du CEA, est maintenant porté par tous les partenaires de l'association des Assises nationales des Déchets. C'est ainsi que les collectivités territoriales, notamment Nantes Métropole et le Conseil régional des Pays de la Loire, ainsi que les industriels (EdF, Paprec, Séché, Sita, Total, Veolia...)

traiteurs ou producteurs de déchets, sont chargés de la préparation active d'un certain nombre de débats.

Enfin, nous avons porté une attention particulière pour cette 12^e édition des Assises des Déchets à la participation d'intervenants internationaux au sein des débats. En particulier, les témoignages de membres européens du réseau de Nantes Capitale Verte de l'Europe sont particulièrement attendus. Nous espérons que ces évolutions seront propices à la richesse et la diversité des débats, et permettront de faire émerger de nouvelles idées, susceptibles d'alimenter les politiques publiques, et les initiatives de tous les participants.

Une logistique d'envergure

« La préparation des Assises des déchets, c'est aussi toute l'organisation et la logistique nécessaire pour un événement pour lequel plus de 700 participants sont attendus : relations avec la Cité des congrès de Nantes qui nous accueillera les 2 et 3 octobre prochains et les différents prestataires, campagne de communication, gestion des inscriptions, de l'accueil et des repas, organisation de la régie technique, etc., explique Estelle Sandré-Chardonnal. Je tiens à ce titre à souligner le travail remarquable réalisé par les personnels de l'association des Assises nationales des Déchets, sur lesquels nous nous appuyons. »

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ASN : Autorité de sûreté nucléaire

ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Site internet DREAL PDL :
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr





Le succès du recyclage en Autriche : analyse



Nikolaus BERLAKOVICH

Ministre de l'environnement
Autriche

L'Autriche est l'un des pays européens champion en matière de recyclage. Analyse de ce succès par le ministre de l'environnement autrichien, Mr BERLAKOVICH Nikolaus.

L'Autriche figure parmi les pays de l'Union Européenne où le recyclage des déchets est champion* (69,8%) face aux autres modes de traitement. Pouvez-vous expliquer les raisons de cette performance ?

*(*rapport de la Commission européenne du 7 août 2012)*

Nous avons commencé à mettre en œuvre une politique de gestion des déchets respectueuse de l'environnement, en Autriche, au début des années 1990. Plusieurs filières de déchets sont réglementées, depuis, par la loi fédérale relative à la gestion des déchets (déchets d'emballages, véhicules en fin de vie, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets de construction et de démolition, déchets biogéniques, déchets du bois), et les exigences relatives aux différentes options de traitement des déchets ont été édictées (décrets sur les décharges, sur l'incinération des déchets et sur l'obligation de traitement). Une augmentation considérable des taux de recyclage et de valorisation a pu être obtenue grâce à l'interdiction de la mise en décharge de certains types de déchets. La mise en décharge de déchets d'une teneur en carbone organique totale de plus de 5 % est interdite depuis 2004 (les exemptions ont été supprimées en 2008).

La taxe d'assainissement à acquitter en plus en cas de mise en décharge ou d'incinération constitue en outre une incitation au recyclage et à la valorisation.

La gestion des données électroniques dans le domaine

de la gestion des déchets a également été développée au cours de la dernière décennie. L'optimisation de la planification de la gestion des déchets passe en effet avant tout par des données précises sur les différentes filières déchets. De telles données permettent d'améliorer la transparence et de faciliter le contrôle de la gestion des déchets. Les acteurs de la collecte et du traitement des déchets sont par ailleurs tenus, depuis 2009, d'effectuer leur déclaration par voie électronique. L'adoption du registre des comptes des déchets et l'obligation de consignation électronique a pour but d'améliorer la traçabilité des filières de déchets et de renforcer la transparence des mesures de collecte et de traitement des déchets.

Les campagnes de sensibilisation et d'information de l'opinion publique sont par ailleurs indispensables pour inciter les consommateurs à collecter les déchets et à s'en débarrasser correctement.

Quelles sont les clés concrètes de la réussite du recyclage en Autriche ?

Le cadre réglementaire édictant les principes de traitement durable des déchets, les mesures d'incitation économique (responsabilités et taxe sur la mise en décharge, l'incinération), les systèmes de contrôle de la gestion des déchets et de supervision réguliers et, enfin, ce qui ne constitue pas la moindre des mesures, les programmes de sensibilisation et de formation ainsi que les campagnes complètes d'information se sont avérés déterminants pour la réussite du développement des programmes autrichiens de gestion des déchets.



suite page 5



Nikolaus BERLAKOVICH
Ministre de l'environnement
Autriche

Une gestion durable des déchets doit également mettre l'accent sur la préservation des ressources naturelles, consistant à utiliser les déchets efficacement afin qu'ils se substituent aux ressources primaires, sauf si la nature des déchets ne le permet pas. Notre stratégie, en Autriche, est celle d'un recyclage durable conforme au principe de précaution, et dont les conditions préalables sont les suivantes :

- Prévention de la diffusion de polluants (des nouveaux produits par exemple).
- Garantie de produits de recyclage de haute qualité (absence de « downcycling * »).

Quels sont les perspectives et les principaux projets de votre pays en matière de traitement des déchets ?

Les principaux plans d'action en cours décrits ci-dessous doivent permettre d'améliorer efficacement l'utilisation des ressources.

Programme de prévention des déchets :

Publié en 2011, c'est un plan de mesures actives pour la prévention des déchets. L'analyse des besoins a permis de prendre des mesures qui définissent les objectifs à atteindre d'ici 2020 pour améliorer la gestion des déchets alimentaires, des déchets de chantiers et le réemploi (valorisation).

Projets de gestion des déchets alimentaires :

L'objectif à long terme de ces projets est de réduire la mise au rebut des déchets alimentaires en Autriche.

La contribution de l'ensemble des acteurs concernés – producteurs, consommateurs et citoyens dans leur ensemble – est nécessaire, et des séries de mesures sont décrites pour chaque groupe cible.

Projets de réutilisation :

La réutilisation des produits plutôt que leur remplacement par de nouveaux produits permet une économie de matières premières et d'énergie ainsi qu'une réduction des quantités de déchets. Des mesures d'incitation au réemploi et la mise en place de réseaux régionaux pour la réutilisation s'imposent. Des mesures incitatives au réemploi et la mise en place de réseaux régionaux sont nécessaires. Des mesures sont également prises pour améliorer la connaissance du marché des produits pouvant être valorisés ainsi que pour améliorer la qualité des produits et services.

Déchets de construction et de démolition :

L'objectif est de promouvoir les techniques et les technologies permettant d'étendre l'usage et la durée de vie utile des bâtiments, d'éviter le recours à des substances dangereuses et enfin, de réduire les quantités de déchets de construction. Une ordonnance spécifique est en cours d'élaboration.

**processus de recyclage qui transforme les déchets en matière de moindre qualité.*



Proximité contre industrialisation ? Les réponses du terrain

ATELIER TECHNIQUE 3 :
Recyclage : proximité contre industrialisation
mercredi 2 octobre 2013, 16h - 18h



Elise THETARD-HENRY & Johann LECONTE

Groupes Paprec & Eco-Emballages



Les termes du débat devenu classique en matière de recyclage - proximité contre industrialisation - ont changé. S'il y a parfois divergence entre promoteurs de la proximité et industriels rappelant la nécessaire massification des investissements, les uns et les autres multiplient en tout cas les partenariats de terrain, construisant des bonnes pratiques qui suscitent de nouveaux modèles.

« Sur le terrain, les acteurs travaillent et avancent ensemble, analysent Elise Thetard-Henry et Johann Leconte*, pilotes de l'atelier 3 des Assises des Déchets consacré au recyclage*. Il n'y a dorénavant plus d'incertitudes sur les convictions des uns et des autres : la nécessité du recyclage fait l'unanimité. « Mais, dans le contexte actuel de mondialisation et de crise, un constat structurant est partagé au-delà des problématiques environnementales : certes, le recyclage met en valeur la ressource de matières premières secondaires qui peut contribuer à l'enjeu national de réindustrialisation, mais les conditions économiques de l'investissement exigent en même temps de se préoccuper de rentabilité et donc de débouchés, dans une logique d'offre et de demande ».

Visions pragmatiques et partagées

Ainsi, au-delà de la bonne volonté affichée, ce sont les expériences de terrain qui mobilisent aujourd'hui l'attention. Des bonnes pratiques où les engagements de court terme pour l'approvisionnement des territoires des uns s'articulent avec les engagements de débouchés à long terme pour les industriels... Ou encore de véritables « clusters » où les acteurs se parlent et parlent clair au quotidien pour inventer des solutions à chaque fois originales. « Le débat que provoquera

l'atelier des Assises continuera et approfondira sans doute le dialogue qui est aujourd'hui à l'œuvre dans de nombreux groupes de travail autour des dimensions concrètes de l'économie circulaire, en privilégiant les leçons du terrain, les expériences pratiques et pragmatiques qui sont autant de pistes de construction de nouveaux modèles ».

S'il a choisi de solliciter le regard objectif et évidemment décalé d'un économiste, le débat de Nantes promet donc d'explorer les conditions de la réussite du recyclage, à la fois dans la proximité mais aussi en tant que secteur industriel d'avenir, permettant aux acteurs de mieux entendre les enjeux des autres - l'exportation pour les recycleurs, la fiabilisation des approvisionnements pour les industries locales... « Dans la découverte d'expériences prometteuses et le dialogue sans tabou entre tous les acteurs impliqués » conclut Elise Thetard-Henry et Johann Leconte.

* Madame Elise Thetard-Henry est chargée de missions à la direction générale du groupe Paprec et Monsieur Johann Leconte représente la direction des relations institutionnelles d'Eco-Emballages.



Site internet Paprec :
www.paprec.com
Site internet Eco-Emballages :
www.ecoemballages.fr



Recyclage en Europe : peut (et doit) mieux faire !



Les Amis
de la Terre

Les Amis de la Terre Europe

L'Europe recycle seulement 25 % de ses déchets ménagers ! Ainsi, des métaux comme le lithium ou l'aluminium sont loin de bénéficier de solutions performantes de recyclage. C'est ce que démontre le rapport que publient ce printemps Les Amis de la Terre Europe, sous le titre de « *Less is more* ».

Selon l'ONG, 60 % des déchets municipaux ne sont pas recyclés en Europe, et donc incinérés ou mis en décharge. Un constat qui ne conforte ni l'engagement européen de réaliser une « société du recyclage », ni la Directive-Cadre qui appelle à recycler au moins 50 % des déchets ménagers d'ici 2020. La Bulgarie, pays du tout décharge, est le plus mauvais élève de la classe européenne, suivie de très près par la Roumanie, tandis que l'Allemagne est le champion du recyclage (45 %). Au global, les États-Membres de l'Union font pourtant mieux que les pays européens hors UE, sachant que des aspirants à l'adhésion comme la Turquie et la Croatie ne tireraient pas les performances à la hausse, choisissant la mise en décharge pour respectivement 99 % et 96 % de leurs déchets ménagers.

Pour Les Amis de la Terre Europe, il y a urgence à agir plus efficacement, malgré la volonté affirmée par la Commission européenne de réduire la surconsommation et le gaspillage. «La feuille de route manque de solutions robustes et fiables axées sur la réduction de la consommation, notamment par des politiques de l'énergie, du commerce et des investissements durables qui permettraient de réduire l'impact global de l'Europe sur l'environnement mondial», assure l'ONG.

Les mauvais exemples de l'aluminium et du lithium

L'étude porte plus précisément sur les conséquences environnementales et sociales de trois matières premières très utilisées - le lithium, l'aluminium et le coton - sachant que l'Europe est la première

région importatrice de ressources naturelles par habitant. Les Amis de la Terre en appellent ainsi à une meilleure gestion des déchets afin de réduire le prélèvement des ressources et ses impacts environnementaux et sociaux. Pour l'aluminium d'emballage par exemple : en France, seulement 57% est recyclé alors que ce métal est intégralement recyclable. En cause, la fameuse « canette » qui est majoritairement consommée hors domicile... où s'est organisé le recyclage. Du coup, 43 % des canettes ne sont pas recyclées, alors que des solutions existent. En Allemagne où une « consigne recyclage » est en place, le taux de recyclage atteint 96 % !

Autre (mauvais) exemple : le lithium, qu'on trouve notamment dans les batteries de multiples appareils électriques. Son niveau de recyclage est très faible. Seul 5 % des batteries au lithium-ion commercialisées sur le marché européen sont collectées. Ce métal est donc en grande partie mis en décharge ou incinéré... contraignant l'Europe à rester dépendante des pays producteurs, où les conditions d'extraction sont souvent très discutables, avec des pratiques lourdes de conséquences écologiques et sociales.

Pour les Amis de la Terre Europe, il y a urgence à hausser le rythme de la prévention des déchets et du recyclage. « *Il faut changer fondamentalement les politiques de l'Union, analyse Camille Lecomte, chargée de campagne. Mettre fin au gaspillage et réduire les déchets contribuerait à réduire les émissions de carbone mais aussi à créer des emplois en Europe et à réduire la dépendance aux importations de matières premières.* »



Site internet Les Amis de la Terre :
www.amisdelaterre.org

12^e Assises des déchets

MERCREDI 2 OCTOBRE 2013

09h00 Arrivée des participants

10h00 Ouverture des Assises
Discours d'accueil

10h30 Intervention d'une personnalité

11h00 Débat en séance plénière : SP1
Plan déchets 2009-2013,
quel bilan à ce jour ?

12h30 Déjeuner

14h00 Débat en séance plénière : SP2
Prévention : une hiérarchie qui s'impose ?

15h30 Pause

16h00-18h00 Ateliers techniques parallèles

1. Statistiques : outil de politique publique perfectible ?
2. Capacités de traitement : un nouveau modèle de dimensionnement
3. Recyclage : proximité contre industrialisation ?
4. Comment (bien) valoriser les déchets organiques

20h30 Dîner



JEUDI 3 OCTOBRE 2013

8h30 Ateliers techniques parallèles

5. Déchets de chantiers : une ressource à creuser
6. Les perspectives de la valorisation énergétique
7. Technologies : des nouveaux potentiels à exploiter
8. Installations nucléaires : du démantèlement aux enjeux de cycle de vie

10h30 Pause

11h00 Débat en séance plénière : SP3
Planification : superposition ne fait pas raison

12h30 Déjeuner

14h00 Débat en séance plénière : SP4
Défis à relever et propositions pour l'avenir

15h30 Intervention de Mme Delphine BATHO,
ministre de l'Ecologie, du Développement
durable et de l'Energie (MEDDE)

16h00 Clôture des Assises





Ils parlent des Assises...

* Les médias soutiennent les 12^e Assises des Déchets

Techniques - Sciences - Méthodes (ASTEE)

Environnement Magazine et Recyclage Récupération (Victoires Editions)

Environnement et Technique et Actu-environnement.com (Cogiterra)

Techni.Cités (Territorial)

Ecollectivités magazine

Les Cahiers de l'Environnement

Décisions Durables

Le Journal de l'Environnement

Terra eco

Dechetcom

Déchets Infos

Enviro2B

Myjobdurable

AFITE - le réseau d'experts pour l'environnement

EPE - Entreprises pour l'Environnement

Inforisque.info

* Prix 2012 :

Dans le cadre de l'organisation des «Rencontres France congrès»,

Les Assises des Déchets ont reçu

le trophée Développement durable 2012.

France Congrès est l'association des maires des villes de congrès
qui oeuvre pour le développement du tourisme d'affaire.



ELECTRICITE DE FRANCE

MEDDE

ECO-EMBALLAGES

TOTAL

12^e



Assises des déchets

2 et 3 octobre 2013 Cité des Congrès de Nantes

ADEME

DREAL

NANTES METROPOLE

ANDRA

CEA



ASN

PAPREC

SITA FRANCE

CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

VEOLIA PROPRETE

SECHE ENVIRONNEMENT

Direction de la publication : Association des Assises Nationales des Déchets

Rédaction : Rue Premion

Crédits photos : Julie Hattu et Assises nationales des Déchets

ISSN 2264-9980

